

Modifier le contrat de travail en toute sécurité

Objectifs

- Distinguer ce qui relève d'une modification du contrat de travail ou d'une modification des conditions de travail
- Valider les limites du pouvoir de direction de l'employeur
- Gérer les conséquences du refus du salarié

Public

- Toute personne déjà confirmée dans la fonction RH ou juridique.
- Juriste d'entreprise.

Pré-requis

Avoir de très bonnes notions en droit social.

Programme

1/ Le cadre juridique de la modification :

- Modification des éléments essentiels du contrat de travail
- Modification pour cause économique
- Les conséquences du refus des modifications par le salarié
- Le cas spécifique des salariés protégés 2/ La modification des conditions de travail
- Les éléments qui relèvent des conditions de travail
- Les conséquences du refus du salarié

3/ Mise en œuvre pratique de la modification du contrat de travail :

- Cas pratiques

Niveau requis

Voir public.

Méthodes pédagogiques

- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin

- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 449€ HT

Non adhérent : 499€ HT

Durée

1 demi-journée de 14h à 18h, soit 4 heures de formation.

Date(s)

SESSION

12 Fév 2026 14:00 / 18:00

SESSION

22 Sep 2026 14:00 / 18:00